



Le *Code municipal du Québec*, article 176.2.2 exige que les municipalités informent leurs citoyens des faits saillants du rapport financier ainsi que du rapport du vérificateur externe qui sont déposés aux membres du conseil, et ce, à chaque année. Cette disposition législative assure une transparence de l'administration dont votre conseil municipal doit faire preuve.

Je vous incite fortement à consulter le site Internet de la Municipalité où vous pourrez avoir accès aux rapports qui nous ont été déposés lors de la séance ordinaire du 9 mai 2022.

LE RAPPORT FINANCIER

Les états financiers au 31 décembre 2021 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 9 795 468 \$ et les revenus d'investissement de 647 551 \$ (provenant de subventions), ce qui a généré des revenus totaux de 10 443 019 \$. Les différentes charges ont totalisé 8 615 384 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.) les états financiers indiquent que la municipalité a réalisé en 2021 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de **2 084 180 \$**. Cet excédent est principalement attribué à des revenus supplémentaires de droits de mutation, de taxes foncières complémentaires et d'une compensation financière reçue par le gouvernement du Québec dans le cadre de la perte subie à la suite de l'introduction du plafond d'imposition des terres agricoles. Aussi, il est important de tenir compte des dépenses non effectuées en raison du contexte sanitaire et des restrictions gouvernementales.

En 2021, nous avons poursuivi, réalisé et débuté certains projets tels que :

- Mise aux normes de l'usine de traitement des eaux usées de la rue Masson;
- Aménagement de jeux d'eau au parc des Champs;
- Aménagement d'un parc à chiens;
- Remplacement d'une enseigne sur l'autoroute 25;
- Remise à niveau de 2 membranes à l'usine du 263, rue Armand-Majeau Sud;
- Construction et pavage de la rue Julie-Gareau;
- Réfection du chemin de la Côte-Georges;
- Remplacement de ponceau sur la route St-Philippe;
- Réfection de la rue Faucher;
- Stationnement au 263, rue Armand-Majeau Sud (Ski Fonneux).

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Les états financiers 2021 ont été vérifiés par le vérificateur externe, la firme DCA, en date du 9 mai 2022.

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que « les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

SITUATION DÉVELOPPEMENT

La municipalité est en bonne santé financière et l'avenir s'annonce prometteur. Avec le taux de taxes varié nouvellement instauré à l'endroit des immeubles non-résidentiels, cet excédent de fonctionnement pourra permettre en 2022 de diminuer la charge fiscale des résidents tout en faisant avancer des projets importants pour la municipalité, soutenus par une contribution plus importante mais surtout plus juste des commerces, des industries et des immeubles multi logements. On parle ici de la rénovation majeure du sous-sol de l'église qui a repris son cours, de l'instauration de notre programmation estivale, de la mise aux normes de nos bâtiments patrimoniaux et de l'embellissement de plusieurs parcs au bénéfice des familles de Saint-Roch-de-l'Achigan. Notons aussi la création de trois postes à temps complet pour compléter nos équipes et ajouter de meilleurs services chaque jour aux citoyens de la municipalité : horticultrice, coordonnateur de projets ainsi que celui de coordonnatrice aux communications et relations publiques.

En mon nom personnel et de tous les membres du conseil, j'aimerais remercier tous les membres du personnel, mais spécialement notre direction générale et notre directrice de l'administration qui, malgré la pandémie, ont réussi une saine gestion budgétaire et mené à terme plusieurs projets dans un contexte extrêmement particulier. Je les remercie de travailler fort pour porter notre municipalité toujours plus loin, avec cœur, passion et énergie.

Sébastien Marcil
Maire

Présenté à la séance
extraordinaire
du 27 juin 2022